



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE**  
**38 000 habitants – située à 20 Km au nord ouest de LYON**

## **RECRUTE**

### **Un(e) chargé(e) de prévention des risques professionnels** **Poste à temps complet**

Dans le cadre de la mutualisation des services, les élus communautaires ont créé un service commun de prévention des risques professionnels.

Face aux enjeux juridiques, financiers, humains et qualitatifs et dans la continuité de la dynamique engagée dans le cadre de la démarche intercommunale de prévention des risques professionnels, il convient de définir une véritable politique de prévention de la santé et de la sécurité au travail, de manière opérationnelle, évolutive et pérenne sur le territoire.

Pour répondre à ces enjeux, nous recherchons notre chargé(e) de prévention des risques professionnels.

Rattaché(e) à la Directrice des Ressources Humaines, vous participez, à partir des dispositifs législatifs et règlementaires, à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques sur le territoire. Vous en assurez le suivi, conseillez et venez en appui de la Direction et des collectivités adhérentes en matière de santé et de sécurité au travail.

#### **VOS MISSIONS**

- Vos principales missions :

#### **Des actions transversales de prévention des risques professionnels, notamment :**

- élaboration et mise à jour des Documents Uniques ;
- organisation d'actions de sensibilisation ;
- conception et diffusion d'outils : fiches techniques, fiches métiers, procédures et modèles de documents ;
- recherche de solutions, expérimentations d'innovations techniques, retours d'expériences et capitalisation des réussites ;
- conseil et commande des équipements de protection individuels ;
- etc.

### **Des actions spécifiques et des appuis méthodologiques, notamment :**

- réalisation d'études et aménagements de postes de travail ;
- montage de projets et demandes de financements associées ,
- appui à l'analyse des accidents de service ,
- appui à l'analyse des incidents signalés par les agents dans les registres santé et sécurité au travail ;
- formalisation des plans de prévention et protocoles de sécurité dans le cadre d'interventions d'entreprises extérieures ;
- demandes d'expertises externes ;
- participation aux Comités Techniques et CHSCT ;
- etc.

### **Des actions de coordination et de diffusion de bonnes pratiques, notamment**

- animation du réseau des Assistants de prévention du territoire ;
- animation de groupes de travail thématiques ;
- aide à l'élaboration des plans de formations santé et sécurité au travail en lien avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ;
- diffusion de supports de prévention : guides, livrets, affiches ;
- veille juridique et information des agents ;
- etc.

#### -Activités secondaires :

- participer en personne ressource en matière de réglementation relative à la sécurité des établissements recevant du public (ERP),
- participer à l'élaboration des plans de prévention de mise en sûreté.

### **PROFIL**

#### \* Connaissances et compétences :

- formation supérieure en Hygiène et Sécurité de niveau Bac +3 minimum.
- 1<sup>ère</sup> expérience en tant que chargé(e) de prévention dans la fonction publique.
- maîtriser la réglementation d'hygiène et de sécurité.
- maîtriser la réglementation sécurité incendie (ERP).
- maîtriser les outils bureautiques.
- maîtriser la méthode de diagnostic, d'analyse et d'évaluation des risques professionnels.
- Connaissances de base en ergonomie.
- connaissance des collectivités, du fonctionnement et du rôle des instances du dialogue social appréciée.
- savoir-faire en conduite de projet.
- capacités rédactionnelles et de synthèse.

#### \* Aptitudes et qualités :

- qualités relationnelles et pédagogiques.
- sens du travail en équipe et transversalité.
- capacité d'analyse et d'adaptation.
- Capacités d'animation.
- sens de l'efficacité, grande rigueur dans l'organisation, la planification et la méthode.
- Dynamisme.
- objectivité et neutralité.
- disponibilité.

\* Environnement relationnel :

Interne : la Direction des Ressources Humaines, les responsables des différents services, les agents et les élus, l'assistant de prévention, les membres du CT/CHSCT.

Externe : les élus, et agents du territoire, le Centre de Gestion, le FNP, les organismes de formation en hygiène et sécurité.

### **Conditions d'exercice :**

-Lieu d'affectation : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

-Poste ouvert au cadre d'emploi de technicien et ingénieur territorial, à pourvoir dans les meilleurs délais, (CDD de 1 an renouvelable).

-Rémunération statutaire, régime indemnitaire, participation à la prévoyance, adhésion au CNAS.

-Permis B obligatoire.

-contraintes particulières : capacité à se déplacer au niveau local.

### **CANDIDATURES**

Adresser lettre de candidature et CV, dans les meilleurs délais par mail à l'adresse : [emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr)

ou par courrier à Monsieur Le Président - Communauté de Communes du Pays de L'ARBRESLE

117 rue Pierre Passemard – 69210 L'ARBRESLE CEDEX.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme ROSALIE – DRH au 04.74.01.68.88 ou par mail [delphine.rosalie@paysdelarbresle.fr](mailto:delphine.rosalie@paysdelarbresle.fr)